



**13.03.2023**

### **CEREMONIE COMMEMORATIVE** **du 19 MARS 1962**

Le 19 Mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

**Cette cérémonie se déroulera le 19 Mars 2023 à 17 h 30 au Monument aux Morts**

et sera suivie d'un vin d'honneur, à la salle de réunion de la mairie.

**La population est cordialement invitée.**

### **SERVICES PUBLICS**

**SECRETARIAT DE MAIRIE :**  
**du mardi 02 au 05 mai inclus,**  
la mairie sera ouverte uniquement le matin, de 8 h 30 à 12 h 00.

**Pont de l'Ascension**  
Le secrétariat de Mairie sera fermé le vendredi 19 mai.

**BIBLIOTHEQUE :**  
Fermeture de la bibliothèque

**du mercredi 19 au vendredi 21 avril inclus.**

### **FIBRE**

En cas de souci de raccordement au réseau fibre, merci de contacter le secrétariat de Mairie au **05.53.50.12.84** qui fera remonter le problème au Syndicat Périgord Numérique



### **ORDURES MENAGERES**

Le jeudi de l'Ascension étant férié, la collecte des ordures ménagères s'effectuera en remplacement, **le mercredi 17 mai, au matin.**

### **OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX**

La prochaine campagne de broyage est prévue du **27 au 31 Mars 2023**

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie au 05-53-50-12-84



### **CEREMONIE DU 8 MAI**

La traditionnelle cérémonie du 8 mai se déroulera à **11 h 00**, au Monument aux Morts et sera suivie d'un vin d'honneur, à la salle de la mairie.

**La population est cordialement invitée.**

## INCIVILITES / DEGRADATIONS

À la suite de dégradations par tags et graffitis constatés sur les infrastructures communales,  
Nous vous informons que Monsieur Le Maire a déposé une plainte pour « **dégradation d'équipements publics** » auprès de la Gendarmerie de Terrasson.



L'agent technique procédera au nettoyage

## GERER MES BIENS IMMOBILIERS

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

## FORMATION PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 (PSC1)

**DEVENEZ ACTEUR**  
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS



### Une journée qui sauve

### Formez-vous aux gestes de premiers secours



En partenariat avec le centre de secours de Terrasson, la commission santé/sécurité de votre commune met en place :

**La formation PREVENTION et SECOURS CIVIQUE de niveau 1 (PSC1)**

D'une durée de 7h, cette formation a pour objectifs d'apprendre les gestes simples à travers des mises en situations : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant les secours, etc...

**Samedi 13 Mai 2023 de 9h à 17h**

**Dans la salle du conseil municipal de la Mairie, à La Feuillade.**



**Sur Inscription en Mairie** (tel : 05 53 50 12 84) jusqu'au mercredi 10 Mai.

**Pour qui ?** Pour tous, dès l'âge de 10 ans.

**Coût :**

- Habitants de la Feuillade 65 € dont 40 € pris en charge par la municipalité
- Habitants hors commune 65€.

Le nombre des participants sera limité à 12, par session de 7 heures.

**« Avoir le bon réflexe pour sauver une vie : nous sommes tous concernés »**

A la suite de cette session, un certificat de formation vous sera délivré.

